

Résumé

Programme du doctorat en études du religieux contemporain

Avril 2021

Description sommaire du programme

Le programme de doctorat en études du religieux contemporain est un doctorat thématique qui porte sur les phénomènes religieux contemporains. Si la majorité des programmes de doctorat au Canada et au Québec sont disciplinaires (théologie, théologie pratique, exégèse, sciences des religions, etc.), ce programme doctoral propose une approche thématique originale. Ses approches interdisciplinaire et multidisciplinaire permettent aux candidates et aux candidats de développer diverses compétences (théorique, méthodologiques et éthiques) accentuant ainsi le professionnalisme des chercheuses et chercheurs issus du programme.

Ce programme propose trois axes de recherche :

- religions et cultures comparées : s'intéresse principalement au phénomène du pluralisme culturel et religieux ;
- expériences religieuses et spirituelles : se concentre sur l'étude de la signification du religieux et du spirituel dans la société contemporaine;
- discours religieux en contexte de modernité avancée : analyse la prise de parole des groupes religieux dans la société actuelle pour la défense d'une cause donnée ou pour un groupe culturel ou social particulier.

Le programme de doctorat en études du religieux contemporain succède au programme doctoral de théologie de l'Université Laval. Ce dernier avait été obtenu par extension lors d'une entente conclue entre la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke et la Faculté de théologie de l'Université Laval en 1993. Depuis sa création en 2007, le doctorat était rattaché à la Faculté de théologie et d'études religieuses (Fater) de l'Université de Sherbrooke; à la fermeture de la Fater en août 2015, le programme de doctorat a trouvé sa place au Centre d'études du religieux contemporain (CERC) créé à l'Université de Sherbrooke pour porter certains des programmes de l'ancienne structure facultaire qu'était la Fater. Multifacultaire, le CERC relève de la Faculté de droit qui en assume la gestion depuis sa création. Le programme doctoral est le programme phare du CERC avec la maîtrise en études du religieux contemporain qui fut créée dans la foulée du programme doctoral (en 2008).

La clientèle cible du programme doctoral est beaucoup plus large que celle du programme de doctorat en théologie par extension, même si l'UdeS avait profité, au début de l'entente avec l'Université Laval, d'une certaine souplesse favorisant l'accueil d'étudiants venant des cohortes en sciences des religions. À l'UdeS, toutes personnes intéressées par les problématiques religieuses contemporaines et qui possèdent des études de maîtrise sont potentiellement admissibles au programme doctoral. Venant des sciences humaines, voire même des sciences pures ou de la santé, le caractère interdisciplinaire de la formation favorise un meilleur accès au programme. Rappelons qu'une propédeutique pouvant aller jusqu'à 15 crédits de deuxième cycle peut être exigée chez des candidates et des candidats n'ayant aucune formation en théologie ou en sciences des religions. C'est ainsi que l'on retrouve dans nos séminaires en plus « d'experts » venant de différentes confessions et religions, des médecins, des ingénieurs, des enseignants, des journalistes, des fonctionnaires, mais aussi des sociologues, des

politologues, des anthropologues, venant d'horizons ethniques, culturels et religieux fort diversifiés. En principe, la scolarité est répartie sur deux ans (six semestres) et la rédaction de la thèse exige au moins deux autres années.

Le programme de doctorat en études du religieux contemporain (Ph. D.) vise à former des chercheuses et chercheurs de haut niveau sur le religieux contemporain et ses manifestations, qui interviendront dans un contexte universitaire ou non universitaire. Ils contribueront, par leurs recherches, à faire avancer leur domaine d'études. Ils exprimeront une préoccupation pour les besoins sociaux actuels relatifs au religieux contemporain. Ils favoriseront une saisie globalisante du religieux dans la communauté scientifique et la société par leur capacité de faire de la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire. Ils jouiront d'une capacité d'adaptation et d'autonomie à l'intérieur d'équipes de recherche interdisciplinaires et multidisciplinaires.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de doctorat en études du religieux contemporain respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité :

Membre	Titre et établissement
Aoun, Sami	Professeur et membre du CEP
Dumas, Marc	Professeur et président du CEP
Gwyn, Hugh	Doctorant et membre du CEP
Koussens, David	Professeur et membre du CEP
Martel Barbara	Doctorante et membre du CEP
Meyer, Florian	Professeur externe et membre du CEP
Teinturier, Sara	Chargée de cours et membre du CEP

Contexte

Le programme de doctorat en études du religieux contemporain fut créé après une dizaine d'années de collaboration au doctorat en théologie de l'Université Laval. Une extension de programme académique accordée à une équipe professorale sous-entend que cette dernière pourra éventuellement acquérir un jour son propre programme. C'est ainsi que la volonté d'autonomie et l'originalité de certains projets qui cadraient mal dans le programme par extension devinrent des moteurs importants pour créer dès l'automne 2002, à l'aide d'un comité *ad hoc* à la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie (Fatep), un projet de programme de doctorat en études du religieux contemporain. Le projet fut présenté en juin 2005 à la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ et en juillet 2006 au Comité des programmes universitaires du MÉLS du gouvernement du Québec. Le programme reçut l'aval des différentes instances institutionnelles et gouvernementales au printemps 2008, de sorte que la première cohorte a commencé à la session d'automne 2008 avec sept personnes étudiantes. Plusieurs étudiantes ou étudiants de l'ancien programme en extension avec l'Université Laval se sont réjouis du démarrage du nouveau programme doctoral sherbrookoïse à la Fatep et y ont migré, ce qui a aussi favorisé son démarrage.

À notre connaissance, il n'y a eu que deux petites mises à jour du programme : une première a éliminé les sigles ETP et les a remplacés par des sigles ERC. Une seconde a aussi modifié le nom d'un séminaire : le « séminaire méthodologique ETP941 » est devenu le « séminaire interdisciplinaire ERC 941 ». Ce séminaire offert par une équipe professorale présentait différentes méthodologies dans différentes disciplines. À

l'usage, il s'est avéré que la complexité en jeu dans ce séminaire pouvait être mieux nommée en insistant sur diverses approches méthodologiques en mode d'interdisciplinarité, d'où le changement de nom de l'intitulé du séminaire.

La visite des experts (juin 2020)

Les personnes expertes externes ont procédé à la visite les 9 et 10 juin 2020 selon une formule à distance en raison de la pandémie de Covid-19. M. Mathieu Boisvert, professeur au département des sciences des religions à l'UQAM à Montréal et M. Jean-Philippe Perreault, professeur à la Faculté de théologie et de sciences religieuses à l'Université Laval ont agi à titre d'experts externes.

Les rapports des personnes expertes externes permettent de confirmer la pertinence et la qualité du programme de doctorat en études du religieux contemporain. L'excellent travail de ces derniers a apporté des confirmations et a permis au CEP d'appuyer leurs recommandations dans le plan de mise en œuvre et aux membres du CCE de compléter l'analyse du dossier. Le CCE souhaite mentionner que les personnes expertes externes ont fait un travail rigoureux, généreux en commentaires et en propositions, qui a grandement satisfait les attentes des membres du CCE.

Le rapport final d'évaluation

Selon les membres du CCE, les recommandations ainsi que les actions pour leur mise en œuvre permettront d'améliorer le programme de doctorat en études du religieux contemporain. Le plan d'action est détaillé, quoique très ambitieux. À l'exception de la recommandation 14, les recommandations touchent l'ensemble des préoccupations et des enjeux identifiés lors de l'autoévaluation du programme. À la lecture du plan d'action, les membres du CCE aimeraient suggérer au CEP de prioriser leurs recommandations ainsi que de reformuler la recommandation 14, qui consiste à créer un microprogramme de 3^e cycle, en évaluant plutôt l'opportunité et la faisabilité de la création d'un tel programme. Le comité s'interroge également sur la capacité des ressources humaines disponibles pour accomplir ce plan d'action, d'autant plus que le dossier d'évaluation semble mettre en évidence une difficulté dans l'engagement des ressources professorales envers le programme de doctorat. Enfin, puisque l'embauche de professeures ou de professeurs relève du processus institutionnel de planification des postes, les recommandations ou actions en ce sens devraient être reformulées afin de tenir compte du pouvoir réel détenu par l'instance qui sera nommée pour réaliser le plan d'action de mise en œuvre des recommandations.

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les 14 recommandations suivantes :

- R. 1 :** Créer une équipe programme du doctorat en études du religieux contemporain avec tous ceux et celles qui enseignent et encadrent dans ce programme; de cette équipe programme, renouveler le fonctionnement du comité de programme du 3^e cycle. Ce sont des distinctions structurantes pour l'avenir du programme et de son équipe et une réappropriation intellectuelle du programme par l'équipe programme.
- R. 2 :** Renouveler et accroître le corps professoral par de nouvelles embauches dès 2021. Ce sont des engagements structurants pour assurer la pérennité de ce programme à l'UdeS.
- R. 3 :** Alléger la structure/gestion du programme doctoral, pour diminuer le découpage initial en bloc et en douze activités pédagogiques et ainsi augmenter le nombre de crédits de la thèse et la fluidité dans l'offre de formation.
- R. 4 :** Mieux s'outiller pour accompagner les apprentissages et le développement des compétences des personnes inscrites au programme, en vue d'améliorer la réussite et de prévenir l'abandon.

- R. 5 :** Mettre en place une stratégie de recrutement aux objectifs réalistes et dont la responsabilité serait partagée par l'équipe programme.
- R. 6 :** Exercer une vigilance à l'entrée au programme pour que la sélection des candidatures soit optimale, qu'une admission mène à une diplomation et que la formation estudiantine soit excellente à chacune de ses phases. Être soucieux de recruter les meilleures personnes au programme, être attentif aux réelles capacités doctorales, soutenir rigoureusement les apprentissages, valoriser la réussite, etc.
- R. 7 :** Favoriser l'internationalisation du programme doctoral à travers une mobilité professorale et estudiantine et le développement de co-direction et de co-tutelle de thèse. Le rayonnement international peut devenir une clé importante du recrutement de bon-ne-s étudiant-e-s et constitue un avantage concurrentiel pour nos étudiant-e-s.
- R. 8 :** Favoriser une animation intellectuelle du programme à travers diverses activités connectant les deux campus (principal et Longueuil) et engendrant un sentiment d'appartenance au programme et au CERC.
- R. 9 :** Créer un réseau des personnes diplômées du programme, permettant ainsi de créer un réseau de placement de nos futurs diplômé-e-s.
- R. 10 :** Développer une présence à l'UdeS, tant dans les instances institutionnelles, académiques ou administratives.
- R. 11 :** Développer des collaborations avec des Centres et des Facultés des autres universités québécoises, canadiennes et internationales, pour mieux faire connaître le programme doctoral et l'expertise de ce programme en études du religieux contemporain.
- R. 12 :** Développer des liens avec différents milieux (religieux, sociaux, de la santé, culturels, etc.).
- R. 13 :** Que les différentes tâches administratives des membres du CERC au sein de ses différents programmes soient mieux reconnues.
- R. 14 :** Créer un microprogramme de 3^e cycle en études du religieux contemporain.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté de droit lors de sa séance du 20 novembre 2020.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en décembre 2020. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de doctorat en études du religieux contemporain ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 10 mars 2021.

Lors de sa réunion du 7 avril 2021, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de doctorat en études du religieux contemporain.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes